



La pauvreté en Haute-Loire Une précarité marquée des personnes âgées

En 2011, 14 % des Altiligériens vivent sous le seuil de pauvreté, soit autant qu'en France métropolitaine. La pauvreté affecte principalement les séniors, surreprésentés dans le département, et les personnes seules. Néanmoins, depuis 2008, la précarité de ces populations recule. Tant vis-à-vis de l'emploi que du chômage, la Haute-Loire traverse la crise moins difficilement que des départements au profil socio-économique similaire. Ceci explique, en partie, la faible augmentation du niveau de pauvreté départemental entre 2008 et 2011. Néanmoins, la crise touche particulièrement les demandeurs d'emploi de longue durée et âgés.

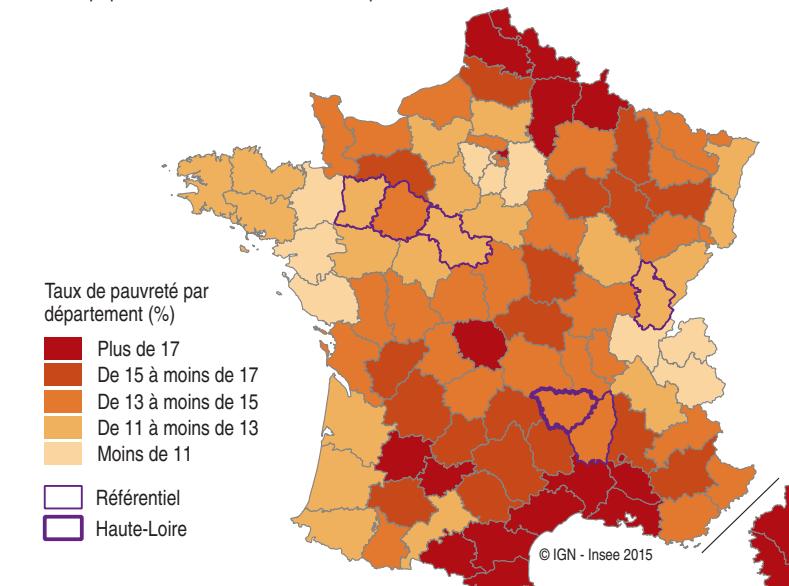
François Lasbats, Claude Waszak, Insee

En 2011, en Haute-Loire, 14 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, c'est à dire avec un niveau de vie mensuel inférieur à 977 euros (*Méthodologie*). Cette part est équivalente à celle de la France métropolitaine (14,3 %). La pauvreté est mesurée ici à partir de l'ensemble des revenus des membres du ménage après redistribution, c'est-à-dire après la perception des prestations sociales et le paiement des impôts directs. C'est donc bien une pauvreté monétaire qui ne prend pas en compte les conditions de vie ou le ressenti de la pauvreté par les personnes en difficulté sociale. De plus, il s'agit d'une pauvreté relative calculée en fonction du niveau de vie médian de la population : le seuil de pauvreté évolue donc chaque année et ne doit pas être compris comme un minimum vital. La Haute-Loire est le 44^e département métropolitain le plus touché par cette précarité monétaire. Le taux de pauvreté y est très inférieur à celui observé en Seine-Saint-Denis (24,8 %), ainsi que dans les départements les plus touchés du nord de la France et de la façade méditerranéenne. Certains territoires ruraux du sud-ouest sont également plus mal lotis (*Figure 1*). Mais,

comparativement à des départements au profil économique similaire (*Méthodologie, Référentiel*) comme l'Ardèche, le Jura, le Loir-et-Cher, la Mayenne ou la Sarthe, ce taux de pauvreté en Haute-Loire se situe parmi les plus élevés.

1 Plus de pauvreté au Nord et au Sud ainsi que dans les départements ruraux du Sud-Ouest

Part de la population vivant sous le seuil de pauvreté* en 2011



2 La crise aggrave peu le niveau de pauvreté des Altigériens

Comparaison de la Haute-Loire et des départements du référentiel

	Taux de pauvreté en 2011 (en %)	Évolution 2008/2011 (en points)	Niveau de vie médian mensuel en 2011 des personnes sous le seuil de pauvreté (en euros par UC)	Taux de pauvreté des moins de 17 ans (en %)	Taux de pauvreté des 30 à 64 ans (en %)	Taux de pauvreté des 65 ans et plus (en %)
Haute-Loire	14,0	+ 0,3	810	17,9	12,2	13,3
Ardèche	14,8	+ 0,9	793	20,7	13,8	10,3
Jura	12,5	+ 0,9	812	17,3	10,9	9,5
Loir-et-Cher	12,2	+ 1,2	797	18,7	10,8	7,2
Mayenne	12,2	+ 0,9	820	16,4	10,4	10,7
Sarthe	13,1	+ 1,8	802	19,3	11,5	7,2
France métropolitaine	14,3	+ 1,2	787	20,3	12,6	8,8

Lecture : la moitié des Altigériens vivant sous le seuil de pauvreté a un niveau de vie inférieur à 810 euros.

Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2008 et 2011.

Une progression limitée de la pauvreté pendant la crise

Durant la crise économique, entre 2008 et 2011, le taux de pauvreté en Haute-Loire progresse de 0,3 point. Cette augmentation est plus faible que celle constatée en France métropolitaine (+ 1,2 point) et dans les départements de référence (+ 0,9 point ou plus) (Figure 2). De même, en Haute-Loire, l'intensité de la pauvreté recule (- 0,4 point), alors qu'elle stagne ou progresse dans le référentiel. En 2011, en Haute-Loire, la moitié des personnes pauvres vit avec un revenu inférieur à 810 € par mois. Toutefois, ce niveau de vie médian des personnes pauvres est supérieur au niveau national (787 €) et se situe parmi les plus élevés du référentiel. À titre de comparaison, mi-2011, le Revenu de Solidarité Active (RSA) socle pour une personne seule s'élève à 467 €, l'Allocation de Solidarité pour Personnes Âgées (ASPA) à 742 € maximum et le smic net à 1 072 € pour un temps plein.

Entre 2008 et 2011, la baisse du niveau de vie des plus pauvres est moins importante en Haute-Loire qu'en moyenne nationale ou que dans le référentiel. Ainsi, pendant cette période, le niveau de vie médian des Altigériens démunis diminue de 0,3 % alors qu'il se dégrade de 1,5 % au niveau national et entre 0,8 % et 1,4 % dans les départements de référence.

La précarité affecte davantage les Altigériens âgés...

En Haute-Loire, les séniors de plus de 64 ans sont surreprésentés (21 % de la population contre 17 % en France métropolitaine). En 2011, 13,3 % d'entre eux ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Cette part est beaucoup plus conséquente que dans le référentiel et qu'au niveau national (8,8 %) (Figure 3). La proportion importante d'anciens agriculteurs exploitants (18 % en Haute-Loire contre 7 % au niveau national) et ouvriers (27 % contre 25 %) parmi les retraités explique la faiblesse des ressources de cette population. En particulier, les retraites agricoles sont faibles notamment pour les conjoints d'exploitants. En témoigne le nombre plus important de bénéficiaires d'allocations « vieillesse » dans le département qu'en moyenne française. Ainsi, en 2011, l'ASPA est

versée à 3,5 % des Altigériens de plus de 60 ans (3,2 % au niveau national). Toutefois, les nouveaux retraités sont moins souvent d'anciens agriculteurs, ils exerçaient plus souvent une profession intermédiaire ou un emploi de cadre, bénéficiant ainsi de retraites plus élevées que leurs ainés. Ainsi, d'année en année, sous les effets conjugués de la démographie et de l'amélioration des niveaux de retraite, le taux de pauvreté des personnes de plus de 65 ans recule : - 2 points depuis 2008.

...mais aussi les personnes isolées

L'isolement favorise la précarité. En effet, les personnes seules ne bénéficient ni des économies d'échelle que procure la vie à deux, ni de l'opportunité d'un revenu supplémentaire apporté par le conjoint. Cette précarité se ressent plus fortement chez les personnes âgées quand elles doivent en outre faire face à la disparition du revenu du conjoint décédé. Ainsi, en 2011, 21 % des Altigériens isolés, hommes ou femmes, vivent en dessous du seuil de pauvreté, contre 17 % en

France métropolitaine. Comparé aux départements du référentiel, c'est le taux le plus élevé, devant celui de l'Ardèche.

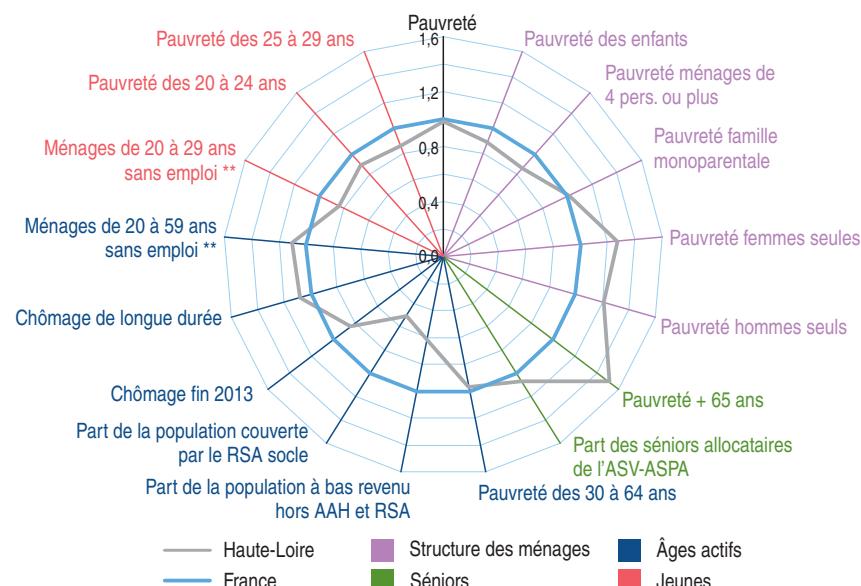
La pauvreté des personnes seules est à mettre en regard avec celle des personnes âgées. En effet, en Haute-Loire, 43 % des personnes seules ont plus de 65 ans alors que cette part n'est que de 37 % en France métropolitaine. Les femmes sont particulièrement touchées, car elles ont moins souvent cotisé pour leur retraite durant leur vie active. Comme celui des personnes âgées, le taux de pauvreté des personnes seules diminue de deux points en Haute-Loire entre 2008 et 2011. C'est la baisse la plus significative parmi les départements de référence.

La crise touche surtout les chômeurs de longue durée ou âgés

En 2011, 12,2 % des Altigériens âgés de 30 à 64 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Ce taux est légèrement inférieur au niveau national mais supérieur à celui constaté dans les départements du référentiel, hormis l'Ardèche. Entre 2008 et 2011, alors que la pauvreté des 30-64 ans progresse en France métropolitaine (+ 1,1 point) et dans les départements du référentiel (entre 0,8 et 1,5 point), elle reste stable en Haute-Loire (+ 0,3 point). En effet, durant la crise, le marché de l'emploi altigérien subit des pertes, mais proportionnellement moins que dans le référentiel (Encadré). La progression du chômage altigérien est également plus faible qu'en France. Ainsi, la part des bénéficiaires du RSA socle parmi la population de moins de 65 ans est l'une des moins élevées de tous les départements français : 2,4 % (4,8 % en France métropolitaine). Malgré tout, certaines populations sont particulièrement fragilisées. Ainsi, parmi les actifs altigériens, les chômeurs les plus âgés et ceux de longue durée sont davantage malmenés par la crise qui

3 La pauvreté en Haute-Loire touche les séniors et concerne moins les familles

Position relative* de la Haute-Loire par rapport à la moyenne française



* Les taux sont plus marqués dans le département qu'en moyenne nationale pour les valeurs au-dessus de 1, et inversement pour les valeurs inférieures.

** Part des ménages dont aucun membre n'a d'emploi selon l'âge de la personne de référence.

Sources: Insee, RDL 2011, RP 2011, Taux de chômage localisés ; Pôle emploi ; CNAF ; MSA.

amoindrit leur niveau de vie. En effet, entre 2008 et 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée augmente de 50 %. En 2011, ils représentent 40,3 % des demandeurs d'emploi contre 37,2 % dans le référentiel et 37,7 % en France métropolitaine. De même, la part des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus est de 21,6 %, soit de 2,4 points supérieure au niveau national. Parallèlement, le taux d'emploi des personnes âgées de 55 à 64 ans est inférieur de cinq points à celui de la France métropolitaine. En outre, les destructions d'emploi ayant principalement concerné l'industrie, encore très présente dans le département, le chômage affecte principalement les ouvriers. Ainsi, en 2011, 39 % des Altiligériens se déclarant chômeurs au recensement sont des ouvriers contre 34 % au niveau national.

Par ailleurs, une partie de la population ayant un emploi bénéficie du RSA activité, allocation permettant aux personnes faiblement rémunérées de percevoir un complément de ressources. Au sein des allocataires du RSA, 36 % bénéficient de cette aide dans le département, contre 24 % en France métropolitaine. Il peut s'agir de personnes exerçant des emplois précaires, dont la seule rémunération ne suffit pas pour vivre, notamment du fait d'un nombre d'heures travaillées insuffisant. La part de salariés travaillant à temps partiel est en effet supérieure de 5,3 points en Haute-Loire à celle de la France métropolitaine. Le RSA activité est également attribué aux agriculteurs dont l'exploitation procure un revenu très faible.

La pauvreté des enfants moins marquée qu'au niveau national

Cette pauvreté légèrement moins marquée des 30-64 ans a pour corollaire une pauvreté des enfants moins importante en Haute-Loire qu'en France métropolitaine ou que dans les départements du référentiel. Un enfant est considéré comme pauvre s'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En 2011, 17,9 % des Altiligériens mineurs sont touchés par la précarité soit 2,4 points de moins que la moyenne nationale. Cette part est aussi parmi les moins élevées des départements de référence, les taux variant entre 16,4 % en Mayenne et 20,7 % en Ardèche. En revanche, les enfants vivant dans des familles monoparentales sont plus affectés. Ainsi, en 2011, 31,4 % de ces ménages sont touchés par la pauvreté. Ce taux est légèrement supérieur à celui observé au niveau national (31 %). Cependant, alors que le nombre de familles monoparentales en situation de précarité reste stable dans le département entre 2008 et 2011, le taux de pauvreté des mineurs dans leur ensemble progresse de 1,9 point.

Les inégalités ne se creusent pas

En 2011, la moitié des Altiligériens vivent avec moins de 1 521 € par mois, soit 108 € de moins qu'au niveau national. Les 10 % les plus pauvres ont un niveau de vie mensuel inférieur à 894 € (877 € pour le niveau national), un des montants les plus faibles du référentiel. À l'autre bout de

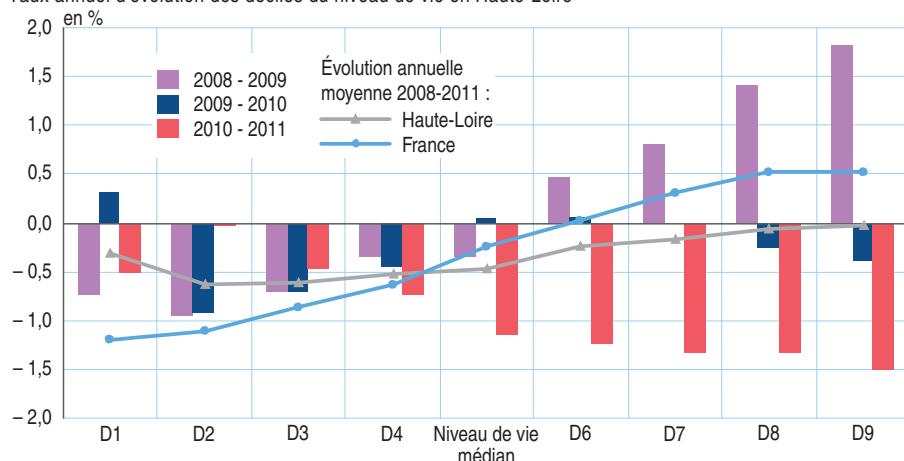
l'échelle, le niveau de vie moyen mensuel plancher des 10 % les plus riches est de 2 618 € en Haute-Loire, soit 502 € de moins qu'en France. La sous-représentation des cadres dans le département explique en partie cet écart. Cette catégorie socioprofessionnelle ne représente que 8 % des actifs occupés contre 17 % au niveau national.

Pendant la crise, les inégalités entre les plus modestes et les plus aisés s'accentuent en France. Entre 2008 et 2011, au niveau national, le niveau de vie maximum des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile) se réduit de 1,2 % en moyenne chaque

année, alors que le niveau plancher des 10 % les plus riches (9^e décile) progresse de 0,5 %. En Haute-Loire, sur la même période, l'écart entre les plus modestes et les plus aisés n'augmente que faiblement (*Figure 4*). Le revenu plafond des plus pauvres baisse de 0,3 % en moyenne annuelle ; le revenu plancher des plus aisés reste stable. Comparativement, dans les départements du référentiel, le niveau de ressources plafond des plus pauvres recule davantage, particulièrement dans la Sarthe et le Loir-et-Cher. Le niveau de vie plancher des plus riches progresse également peu, hormis dans le Jura. ■

4 Les écarts de niveaux de vie n'augmentent que faiblement en Haute-Loire

Taux annuel d'évolution des déciles du niveau de vie en Haute-Loire



Lecture : entre 2008 et 2009, le niveau de vie des ménages les moins aisés (D1) a diminué de 0,7 %.

Source : Insee, Revenus disponibles localisés.

En Haute-Loire, la crise fait peu évoluer le niveau de pauvreté

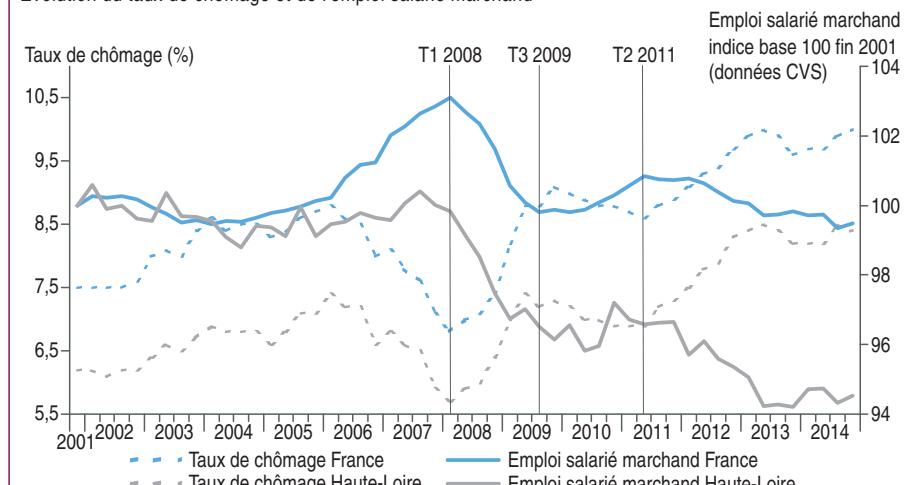
Au niveau de l'emploi, la Haute-Loire traverse la crise moins difficilement que les départements du référentiel. Ceci explique en partie la faible augmentation du niveau de pauvreté durant cette période. Entre 2008 et 2011, 1 300 emplois salariés du secteur marchand non agricole, soit 3 % des effectifs sont détruits (*Figure 5*). C'est moins que dans le référentiel (3,8 %) mais plus qu'au niveau national (2,5 %). La perte de 1 700 emplois dans l'industrie est atténuée par la création nette de 400 emplois dans les secteurs du commerce, de la construction et des services marchands. Dans le référentiel, tous les secteurs subissent des pertes, hormis le secteur des services marchands hors intérim.

Parallèlement, sur la même période, le taux de chômage augmente de 0,9 point en Haute-Loire, pour atteindre 7,3 % de la population active au 4^e trimestre 2011. Cette progression est plus faible que celle observée au niveau national (+1,5 point).

Depuis 2011, la destruction d'emplois en Haute-Loire perdure mais de façon plus soutenue qu'au niveau national. Entre 2011 et 2014, 900 emplois disparaissent, essentiellement dans la construction et l'intérim. Sur toute la période, le chômage augmente continument et atteint 8,4 % à la fin du 4^e trimestre 2014.

5 Une détérioration de l'emploi pendant la crise

Évolution du taux de chômage et de l'emploi salarié marchand



Note : Les trois barres verticales correspondent aux dates de retournement de la courbe de l'emploi pour la France métropolitaine.
Source : Insee, Estimations d'emploi, Taux de chômage localisés.

Méthodologie

Référentiel : Départements ayant une composante industrielle marquée, un chômage inférieur à la moyenne nationale et une partie du territoire sous l'influence d'un grand pôle urbain: Ardèche (St-Étienne, Valence), Jura (Besançon), Loir-et-Cher (Orléans), Mayenne (Rennes), Sarthe (Tours).

Revenu disponible : Somme des revenus des membres du ménage, après redistribution, c'est-à-dire après prise en compte des principales prestations sociales reçues et paiement des principaux impôts directs.

Niveau de vie : Revenu disponible ramené au nombre d'unités de consommation. Afin de tenir compte de la taille des ménages, par exemple pour traduire les économies d'échelle réalisées au sein d'une famille, le niveau de vie est calculé en divisant le revenu disponible du ménage par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon le principe suivant : le premier adulte compte pour 1, les autres personnes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3.

Déciles, niveau de vie médian : Si l'on ordonne une distribution (ici de niveaux de vie), les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi :

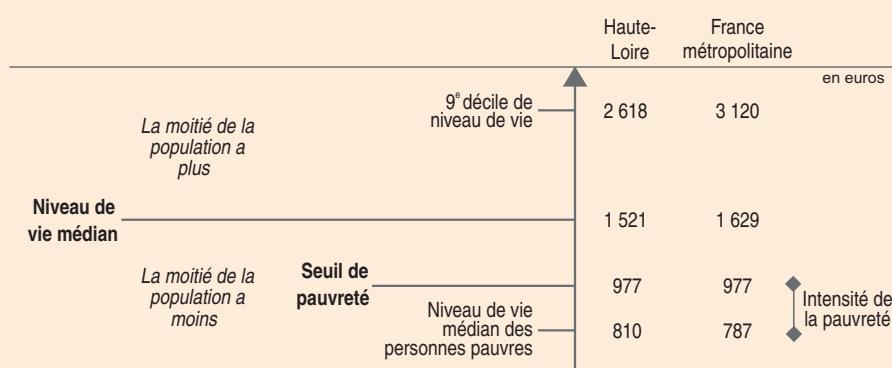
- le premier décile (noté généralement D1) est le niveau de vie au-dessous duquel se situent les 10 % de personnes ayant les niveaux de vie les plus faibles ;
- le neuvième décile (noté généralement D9) est le niveau de vie au-dessous duquel se situent 90 % de la population, et au-dessus duquel se situent les 10 % de personnes ayant les niveaux de vie les plus élevés ;
- le niveau de vie médian correspond au cinquième décile. Il partage la population en deux. La moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau de vie supérieur à ce niveau de vie médian.

Pauvreté monétaire, taux de pauvreté : Un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie : il se situe à 60 % du niveau de vie médian (seuil privilégié au niveau européen). Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée au seuil de pauvreté, soit 977 euros par mois et par unité de consommation en France en 2011.

Intensité de la pauvreté : Indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. Cet indicateur mesure l'écart relatif entre le niveau de vie médian des personnes vivant sous le seuil de pauvreté et ce seuil de pauvreté.

Le revenu de solidarité active (RSA) : En vigueur depuis juin 2009 en France métropolitaine, le RSA est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent un niveau de revenu garanti. Il remplace le revenu minimum d'insertion (RMI), l'allocation de parent isolé (API) et les dispositifs associés d'intérêt commun à la reprise d'activité. Le RSA apporte également un complément de revenu à des travailleurs pauvres qui n'auraient pas pu bénéficier de ces aides. Si les ressources initiales du foyer sont inférieures au montant forfaitaire, la différence s'appelle le RSA socle. Le complément de revenu d'activité éventuel, égal à 62 % des revenus d'activité, s'appelle le RSA activité. Selon le niveau de ressources du foyer par rapport au montant forfaitaire et la présence ou non de revenus d'activité, un foyer peut percevoir une seule composante du RSA ou les deux.

Les différents seuils de niveau de vie évoqués dans l'étude :



Source : Insee, Revenus disponibles localisés 2011.

Insee Auvergne
3 place Charles De Gaulle
BP 120
63403 Chamalières Cedex

Directeur de la publication :
Arnaud Stéphany
Rédaction en chef :
Sandra Bouvet, Anthony Faugère

ISSN 2416-8785
© Insee 2015
Maquette : Insee
Mise en page : Insee

Pour en savoir plus

- Retrouvez les publications sur la pauvreté dans les trois autres départements auvergnats sur www.insee.fr.
- Bouvet S., « *La crise creuse les inégalités en Auvergne* », Insee Auvergne, La Lettre N°90, juin 2013.
- Langin H., « *Inégalité et pauvreté : état des lieux en France et en Auvergne* », Insee Auvergne, Document de travail, juillet 2012.

